

## **RAPPORT DU MAIRE**

déposé à la séance du 11 novembre 2013

En vertu de l'article 955 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité, et que je vous expose les grandes lignes de notre prochain budget qui sera déposé lors d'une assemblée extraordinaire en décembre prochain.

J'aborderai les points suivants:

- 1- Les états financiers au 31 décembre 2012
- 2- Le rapport du vérificateur
- 3- Les indicateurs de gestion
- 4- Les réalisations 2013
- 5- La liste des contrats
- 6- Ma vision pour 2014
- 7- La conclusion

## 1- LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2012

- 1.1 L'actif du fonds d'administration, constitué de l'avoir en banque des différents comptes et des subventions à recevoir, totalisait au 31 décembre 2012 la somme de 3 927 254\$.
- 1.2 Le passif du même fonds, à savoir les comptes à payer, se chiffrait à 4 256 748\$.
- 1.3 Le fonds de roulement affichait, au 31 décembre 2012, un solde non engagé de 109 697\$.
- 1.4 Le bilan démontre des actifs immobilisés au 31 décembre 2012 de 12 282 298\$.

## 2- LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon l'avis de notre comptable agréé, Monsieur Benoit Côté, nos états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Siméon au 31 décembre 2012.

### 3- INDICATEURS DE GESTION

#### SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2012

		2012	2011	2010
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>Sécurité incendie</b>				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,0695 \$	0,0460 \$	S.O.
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,0852 \$	0,0628 \$	S.O.
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>				
<b>Voirie municipale</b>				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	6 833 \$	6 541 \$	5 831 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	7 673 \$	7 333 \$	6 533 \$
<b>Enlèvement de la neige</b>				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	3 889 \$	3 738 \$	3 024 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	3 889 \$	3 738 \$	3 024 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
<b>Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution</b>				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	0,0000	43,9560	32,9670
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	6 523 \$	8 696 \$	9 469 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	12 779 \$	14 667 \$	14 850 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	0,03 \$	0,05 \$	0,06 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	0,45 \$	0,48 \$	0,47 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	0,17 \$	0,25 \$	0,29 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	0,34 \$	0,42 \$	0,45 \$
<b>Traitement des eaux usées et réseaux d'égout</b>				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	0,30 \$	0,38 \$	0,30 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	0,45 \$	0,50 \$	0,46 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	0 \$	31 \$	S.O.
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	0 \$	759 \$	657 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	0,00 \$	0,00 \$	S.O.
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	0,00 \$	0,02 \$	0,02 \$
<b>Déchets domestiques et assimilés</b>				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	164,58 \$	163,95 \$	S.O.
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	169,44 \$	163,95 \$	S.O.
<b>Collecte sélective de matières recyclables</b>				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	S.O.	S.O.	S.O.
Taux annuel de diversion	23	S.O.	S.O.	S.O.
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE</b>				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	2,52 %	2,63 %	3,79 %
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	1,02 %	2,21 %	1,47 %
Effort de formation par employé	26	7,21 h	14,75 h	6,73 h
Taux de départs potentiels à la retraite	27	13,33 %	13,33 %	13,33 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges

## 4- RÉALISATIONS 2013

Dans l'ensemble, les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2013 sont respectées.

### **Parmi nos principales réalisations, notons :**

- Étant sans nouvelle du ministère des Transports du Québec concernant notre dossier de « traversée d'agglomération » nous avons dû modifier notre programmation des travaux à réaliser d'ici le 31 décembre 2013 avec l'argent que nous recevons dans le cadre de la taxe d'accise et avons plutôt accordé les contrats ci-après :
  - Bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Cinq-Mars à la rue Saint-Laurent ainsi que l'ajout d'une vanne de réduction de pression. Le contrat est accordé à Fernand Harvey & fils inc. au montant de 240 298\$ ; les travaux sont en cours ;
  - Remplacement de deux émissaires (pluvial et sanitaire) au quai de Saint-Siméon et à la Rivière-Noire. Le contrat est accordé à Aurel Harvey & fils inc. au montant de 247 196\$; les travaux seront réalisés d'ici la fin de la présente année;
- La mise en place d'un programme de mise aux normes des installations sanitaires. Tout propriétaire peut obtenir un prêt auprès de la municipalité remboursable sur 20 ans pour l'achat ou le remplacement de son installation sanitaire.
- La réfection de la patinoire par la Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon qui se transforme en terrain de tennis l'été et qui sert aussi à la pratique du hockey-balle;

- Réaménagement de l'entrée de notre centre culturel et des services sanitaires. Le contrat est accordé à Construction Éclair au coût de 170 732\$;
- L'amélioration des sentiers de Baie-des-Rochers, de la signalisation au quai ainsi que l'aménagement d'un foyer central ;
- L'aménagement de mobiliers urbains et de pontons flottants au quai de Port-au-Persil ;
- L'aménagement de huit (8) emplacements de stationnement en transit avec les services d'aqueduc et d'égout à notre camping municipal ;
- Le kiosque d'informations touristiques qui devait être installé temporairement dans le bâtiment adjacent à l'hôtel de ville a connu un fort achalandage. J'analyserai prochainement, avec mon conseil, la possibilité de l'implanter définitivement à cet endroit en améliorant son image extérieure tout en amalgamant un aménagement paysager en concordance avec l'emplacement de la « Place Publique ».
- En plus de travailler sur le dossier d'un traversier à l'année entre nos deux rives du Saint-Laurent, nous avons adressé, avec l'appui de la Ville de Rivière-du-Loup, une demande à la Société des Traversiers du Québec en vue de former un comité consultatif régional pour la Traverse Saint-Siméon/Rivière-du-Loup ;
- Création d'une réserve au montant de 40 000\$ pour la disposition future des boues des étangs d'assainissement ;

- Vente d'un de nos terrains à Port-au-Persil, par soumission publique, au montant de 36 000\$ ;
- Appui à la Coalition pour la survie de l'hôpital de La Malbaie ;
- Une formation sera dispensée par la Commission Scolaire des Trois-Lacs cette semaine dans notre municipalité à nos trois (3) employés affectés à la tâche du déneigement comme « opérateur » ;
- Nous avons participé à plusieurs événements dans le but de promouvoir notre municipalité et les services offerts tels :
  - Salon des Véhicules Récréatifs. Nous avons, par le fait même, invité tous les propriétaires de terrains de camping de notre localité à partager notre kiosque pour promouvoir nos 4 campings de Saint-Siméon ;
  - l'AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec ;
  - Colloque annuel des Arts et la Ville ;
  - Lac-à-l'épaule de la Fédération des villages Relais du Québec ;
  - Plusieurs rencontres sur le dossier de l'Assurance-Emploi sur lequel je travaille avec acharnement pour éviter que nos petites municipalités se retrouvent anéanties ;
- Nous avons aussi conclu des ententes intermunicipales avec organismes municipaux ci-après :

- **Municipalité de Notre-Dame-des-Monts** pour l'application des règlements d'urbanisme et l'émission de permis ;
- **Municipalité de Baie-Sainte-Catherine** pour les analyses d'eau potable ;
- **MRC de Charlevoix-Est** pour la conclusion d'un bail à long terme d'une partie de notre terrain sis à l'arrière du garage municipal pour la construction d'un Eco-Centre pour desservir adéquatement notre population ;

## **SUBVENTIONS ACCORDÉES:**

### **Par le gouvernement Fédéral :**

- Un montant de 19 650\$ pour l'amélioration des sentiers et Baie-des-Rochers et amélioration de la signalisation sur le stationnement du quai ;
- Projet « Emploi Été Canada 2013 » créant 1 emploi pour étudiant pendant 8 semaines subventionné à 50%.
- La Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon a obtenu une subvention de 98 410\$ pour la réfection de notre patinoire incluant le hockey-balle et le terrain de tennis ;

### **Par le gouvernement Provincial :**

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine : 179 400\$ pour les travaux de réaménagement de notre bibliothèque municipale ;
- Projet « Subvention Salariale », créant 1 emploi pendant 22 semaines subventionnées à 92% ;

- Projet « Intégration au travail » créant 1 emploi pendant 25 semaines subventionnées à 50% ;
- Programme d'Assistance à la Fête Nationale 2013 : 1 600\$.
- Programme d'accompagnement en loisirs : 500\$ permettant une ressource spécifique pour le camp de jour.

**Participations financières de notre municipalité** à différents événements tels :

- La ChantEauFête de Charlevoix ;
- Au Cœur des Arts ;
- Société de Développement Économique et Durable de Saint-Siméon ;
- Programme Changez d'Air (remplacement de poêle à bois) ;
- Tragédie du Lac Mégantic ;
- Subventions aux jeunes de 17 ans et moins pour l'inscription à des activités sportives et culturelles.

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le Traitement des Élus*, je vous fais mention de la masse salariale et des allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité:

Rémunération 2013

Maire	8 154\$/année
Pour les 6 conseillers	16 308\$/année

À cela s'ajoute une allocation de dépenses de 50 % de la rémunération.



De plus, même si je n'en ai aucune obligation par la Loi, je dépose mes factures personnelles et le mode de paiement pour des travaux personnels engageant des entrepreneurs et/ou des achats, et ce dans le but d'être transparent et d'éviter les apparences de conflit d'intérêts. C'est aussi de rassurer les citoyens dans le contexte actuel que nous connaissons.

5- **LA LISTE DES CONTRATS de plus de 25 000 \$ ou de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000 \$**

- Distribution Service RG	44 254\$
- Ethier, Avocats inc.	45 836\$
- Groupe Ultima	56 640\$
- Morneau & Tremblay	37 568\$
- P.E. Boisvert Ltée	40 928\$
- Roche Ltée	35 550\$
- Ville de La Malbaie	65 667\$

\*Ces montants comprennent les 2 taxes.

6- **Vision 2014**

Nous entreprenons dès ce mois-ci la préparation des prévisions budgétaires 2014 de la Municipalité.

Voici les principaux projets sur lesquels la Municipalité va se pencher :

- Recondution de notre appellation de Village-relais auprès du ministère des Transports du Québec ;
- La recherche de terrains pour des projets domiciliaires et pour un parc industriel;
- Statuer sur l'emplacement définitif de notre kiosque d'informations touristiques ;

- Aménager et rendre opérationnel la Place Publique ;
- La planification stratégique 2014-2020 ;
- La continuité du projet des installations sanitaires ;
- Le maintien de la subvention aux jeunes pour activités sportives et culturelles pour les jeunes de 17 ans et moins. Nous vous rappelons que nous accordons une subvention de 25% du coût d'inscription, pour un maximum de 100\$ par enfant par session ;
- Maintien de la gratuité du centre culturel à tous les organismes sans but lucratif de notre municipalité.
- Discuter avec le ministère des Transports entres autres:
  - du projet de la traversée d'agglomération ;
  - des courbes dangereuses dans notre municipalité ;
  - de la problématique du transport de matières dangereuses circulant dans notre municipalité ;

Quatre ans déjà, et la fin du mandat d'un conseil municipal, puis un nouveau conseil et tout autant de défis importants à relever pour notre village. Pour y arriver, je crois que nous devons prendre ces défis avec un nouveau regard. Il faut innover et trouver des façons de faire les choses différemment! Nous ne sommes pas seuls dans ce cas, toutes les petites municipalités au Québec qui sont en région ont des défis immenses à relever.

Notre population vieillit, nos jeunes quittent pour aller étudier et ne reviennent pas, les exigences gouvernementales sont de plus en plus

difficiles à supporter financièrement par notre population qui diminue d'année en année.

Paradoxalement, le rôle d'évaluation augmente (valeur de votre maison) au même rythme que les villes, mais nos revenus eux, stagnent!

Bref, quand je regarde nos voisins : le secteur de St-Fidèle, Baie-Sainte-Catherine, Petit-Saguenay, nous avons encore un noyau important de commerces de proximité qu'il ne faut pas perdre! Des services qui sont encore disponibles! Nous nous devons de nous entraider et de nous serrer la main comme communauté. Il faudra penser différemment!

Heureusement, depuis quatre ans, certains comités prennent de l'essor, je pense à la Société de développement économique et durable de Saint-Siméon qui a obtenu plusieurs subventions. À Tourisme Saint-Siméon qui commence à préparer des outils pour mieux se vendre, car entre nous, on n'est jamais mieux servi que par soi-même! Connaissez-vous les entreprises de chez nous? Les services, les produits qu'elles offrent? Un comité local vient d'être mis sur pied pour travailler à faire connaître les produits bien de chez nous, mais nous aurons besoin de vous pour nous soutenir!

Nous sommes à regarder la possibilité d'une coopérative : habitations, logements, entreprises, etc. Voilà plusieurs questions et possibilités!

Quand je pense Coop, je pense, à Sacré-Cœur, le modèle de Boisaco!  
Bref...

Si vous voulez participer à nos réflexions, il y a de la place sur nos comités!

Je tiens à remercier le conseil municipal des 4 dernières années dont 4 conseillers nous ont quittés : messieurs Vincent Dufour, Marc-André Jean, Steeve Lizotte et Antonin Tremblay. Je tiens à souligner qu'en tant que maire, j'ai appris de mes erreurs grâce aux échanges avec vous. Ça n'a pas toujours été facile, mais c'est en apprenant de nos erreurs que nous avançons dans la vie!

Nous avons réalisé plusieurs projets, et ce, grâce à vous! Même si certains pensent que JE décide seul, je peux vous dire que plusieurs projets qui ont été réalisés proviennent d'idées de conseillers. Les projets ont été soutenus, votés par les conseillers! Le mot le dit : «conseiller » donc il conseille!

Je tiens aussi à souligner le long dévouement de monsieur Vincent Dufour qui fut au service des citoyens et citoyennes de Saint-Siméon pendant 15 ans à titre de conseiller.

Merci Monsieur Dufour pour votre assiduité, vos conseils, votre présence à la municipalité. Nous vous souhaitons une vraie bonne retraite!

Je remercie l'équipe des travaux publics pour leur travail et le service aux citoyens! Félicitations aux organisations événementielles la ChantEauFête et Au Coeur des Arts. Bravo aux bénévoles! Bravo à l'équipe du camping municipal de qui on exige plus chaque saison! Et à notre administration municipale à qui l'on demande des efforts constants puisqu'en plus de la gestion quotidienne, nous demandons la réalisation de projets de développements supplémentaires! Merci!

Merci à l'action citoyenne dans les divers comités, organismes, loisirs, équipes sportives de Saint-Siméon! Je parle du comité de la chapelle de Baie-des-Rochers, le comité consultatif d'urbanisme, le comité d'embellissement, la maison des jeunes, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, les pompiers volontaires, Tourisme Saint-Siméon, la sécurité civile, la bibliothèque, le bingo, l'aide bénévole au foyer, les loisirs, piste de ski de fond, de la croix, les petits déjeuners, l'âge d'or, le Carnaval, l'achat local, etc.

Sans ce soutien, nous aurions un village sans activité, sans aide, sans vie...  
Encore une fois, au nom de tous les citoyens de Saint-Siméon, Merci!

## **7. Conclusion**

Le nouveau conseil municipal se donne comme mission de travailler, de réfléchir et de s'engager dans le maintien des acquis. De se projeter dans l'avenir pour être accueillant, attractif, dynamique comme milieu de vie! Nous nous engageons aussi d'être transparents, rigoureux avec votre argent! Oui nous voulons développer mais toujours en surveillant nos finances! Tout est dans l'équilibre!

En ce qui concerne l'orientation du prochain budget et de votre compte de taxes, je tiens à vous rassurer que notre municipalité est en bonne situation financière.

Nous tenterons de chiffrer le plus fidèlement possible, pour le bien de nos contribuables, afin de maintenir les taux de taxes équitables.

Comme les années précédentes, votre compte de taxes sera détaillé, c'est-à-dire que vous pourrez voir ce qu'il vous en coûte pour les différents services tels : quote-part de la MRC, financement du camion-citerne et du réaménagement de la caserne, Sûreté du Québec.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait de notre village soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais de notre bulletin municipal, par l'entremise de notre site Internet à l'adresse: [www.saintsimeon.ca](http://www.saintsimeon.ca) et aussi sur facebook au: [www.facebook.com/municipalite.saintsimeon](https://www.facebook.com/municipalite.saintsimeon)

***Sylvain Tremblay, maire***